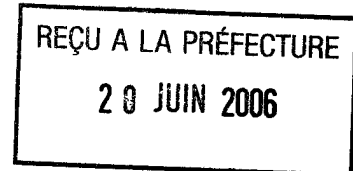


N° CP 29164-06  
Séance du 16 JUIN 2006



### SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E8-2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV-108 du 15 octobre 2004 donnant délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes d'intervention au titre des aides en faveur du tourisme,
- VU la délibération n° 2006/I - 2ème/03 du 9 décembre 2005 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Attribue, au titre du soutien aux actions et animations touristiques, une aide de 10 000 € en faveur du Comité Régional du Tourisme Equestre d'Alsace pour l'organisation du passage des cavaliers de l'« Equirando 2006 » au « Bivouac Napoléon » de Neuf-Brisach, les 22 et 23 juillet 2006
- ❖ Précise que les crédits seront prélevés sur l'enveloppe 16863, chapitre 65, nature 6574, fonction 94, programme F041, du budget départemental



LE PRÉSIDENT  
  
Charles BUTTNER

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions